



Écovillage l'AmarréE

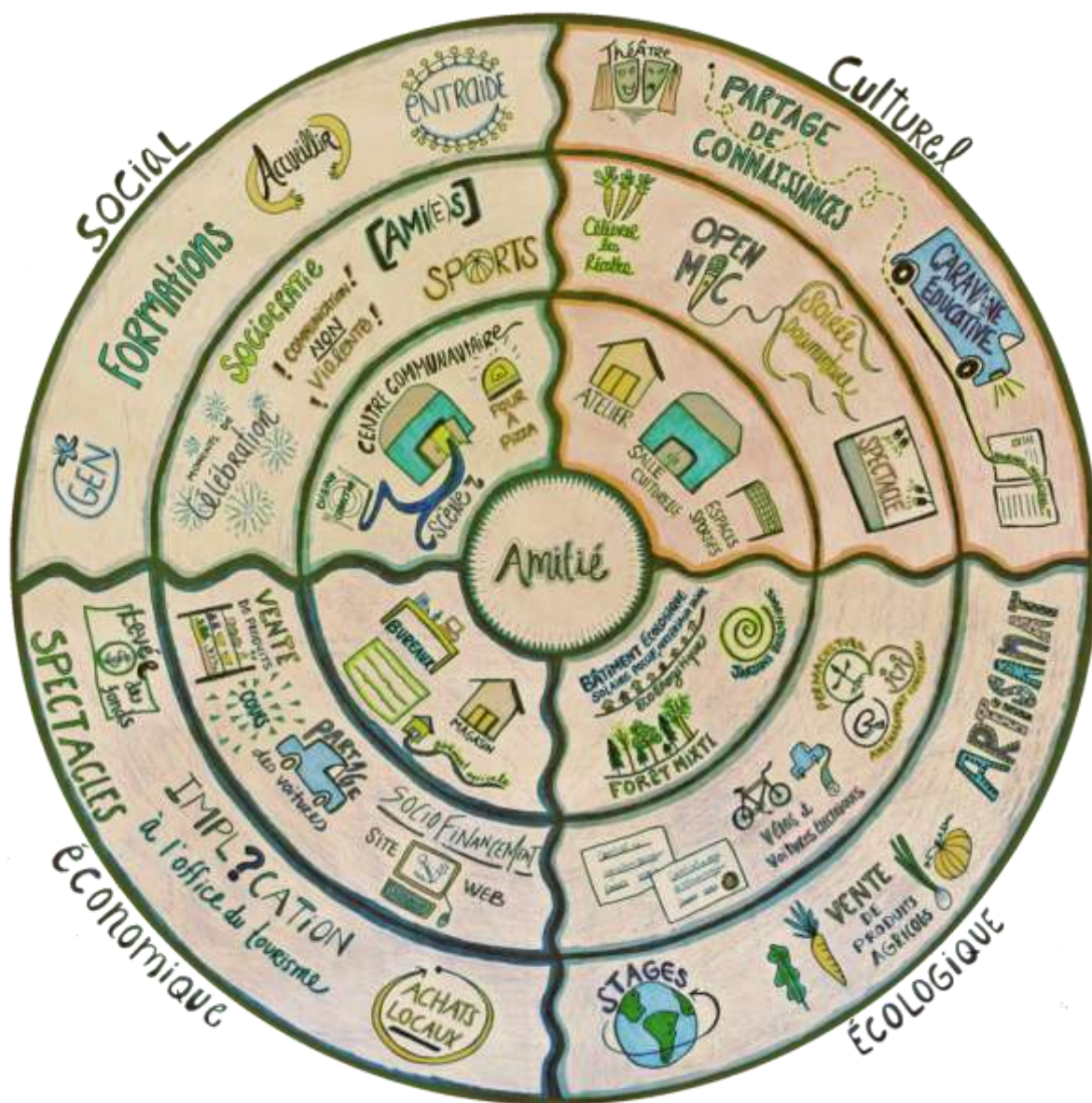


Une communauté en formation

L'équipe :
Maude Lecours, Alaya Gagné-Hausstein et Pierre-Élie Hupé
Et toi?



Un bref tour de roue de l'application concrète des 4 piliers du développement durable à l'AmarréE.



Pour nous joindre :
info@lamarree.org

VOLET SOCIAL

Notre mission :

Une communauté militante alliant savoirs et actions pour faire germer un mode de vie holistique qui joint l'écologie à l'agréable.

Notre vision :

Comment pouvons-nous vivre aussi nombreux sur Terre tout en se sentant si isolés, amers et à la dérive? Comment pouvons-nous continuer à détruire la planète comme si nous percions la cale de notre propre navire? Nous nous sommes posé ces questions, et nous avons rêvé. Nous avons imaginé un monde solidaire où l'on arbore des valeurs d'entraide, où l'on s'avitaille avec respect de la terre et où l'Amitié fait figure de proue. Le cap: laisser un monde meilleur que celui qui nous a été légué.

Au travail, moussaillons!

L'Amarrée, sur le chantier, c'est une agriculture biologique, des habitations écologiques et un fort penchant pour tout ce qui est artisanal et artistique. La terre est fertile, ouvrons-nous à l'abondance! Les arbres fruitiers qui parsèment le terrain peuvent être joyeusement pillés au passage. Et pour garder le vent dans les voiles, *L'Amarrée* vend ses surplus agricoles, transformés ou non, et ses produits artisanaux. Nous accueillons les entreprises qui souhaitent démarrer et les personnes désirant travailler à l'extérieur.

Terre à l'horizon!

Dans une optique à la fois environnementale et idéologique, nous choisissons de vivre dans la simplicité volontaire. Les matières organiques que nous rejetons chaque jour et que nous considérons comme des ordures peuvent se transformer en or pur! Toilettes compost, récolte d'eau de pluie, partage des véhicules et du logement, chauffage solaire passive, tout est bon pour vivre de façon simple et saine. De plus, à *L'Amarrée*, nous partageons le butin équitablement. Que ce soit le partage des biens matériels, des outils, de la monnaie ou des savoirs, tout est réparti équitablement et selon les besoins à bord.

À l'abordage!

Les talents de tous les horizons sont les bienvenus dans l'équipage! Puisqu'uni.e.s nous sommes toujours plus fort.e.s, tisser des liens solides avec la municipalité, la MRC de la région et les autres écovillages est fondamentale. Ces liens seront renforcés par des partenariats, des stages et des échanges dans d'autres écovillages, communautés autochtones et tout autres flotte cohabitée dont nous partageons les valeurs.

Oh hisse!

Retroussons nos manches! À *L'Amarrée*, on ne fait pas les choses à moitié. Les bâtiments sont construits dans une perspective durable. Nous construisons donc intelligemment, à long terme, en misant sur la qualité. Nous gardons les pieds sur terre avec des projets réalistes et recherchons des solutions efficaces. Maintenons le cap moussaillons!

Les valeurs cardinales de l'AmarréE :

La coopération, l'écologie, le réalisme, l'organisation, l'amitié, l'aventure, l'unité

Les forces de nos membres :

Alaya peut nous aider à rêver. Il a une grande sensibilité au côté artistique et adore les sports.

Pierre-Élie structure le projet et synthétise les idées. Il garde une vue d'ensemble du projet. Lors des réunions, il cherche le consensus et favorise la participation de tou.te.s.

Maude sonde le niveau de confort et précise les incertitudes de l'équipe. Sa présence dynamise et renforce l'esprit du groupe. Elle soigne l'image de l'AmarréE par son côté artistique.

Notre mode de travail :

Nous cherchons le consensus pour prendre nos décisions. À 3, c'est la meilleure façon de travailler pour arriver à un terrain d'entente, se respecter et respecter les autres. Si jamais des préférences divergent considérablement et que nous ne trouvons pas d'entente mitoyenne, nous aurons recours au vote. À moyen terme, la structure de décision de l'écovillage prendra la forme d'un conseil d'administration pour gérer les décisions courantes et des assemblées bimensuelles des membres pour les questions d'orientation et de finances de l'écovillage. Les décisions des membres seront votées à 80% afin d'atteindre un fort consensus autour du projet, mais sans permettre à un.e membre de bloquer un projet. La personne devra convaincre plus de 20% des membres du bien-fondé de son désaccord.

Trois ententes de notre groupe de travail :

Utiliser des technologies de l'information : nous travaillons avec les documents Google pour contribuer simultanément au document du projet. Cela nous assure de ne perdre aucune information en raison d'un bogue technique d'un ordinateur.

Écouter les idées sans interrompre et les critiquer constructivement (par des questions) lorsque l'on doute d'une proposition.

Respecter les idées de chacun et accepter qu'on soit en désaccord.

Les techniques de communication mises de l'avant au cours de la réalisation de notre projet :

Parler au "Je". Écouter nos émotions. Communiquer nos besoins de façon positive et concrète. Observer ce qui se passe chez les autres. Formuler nos demandes clairement. Accepter nos responsabilités en cas d'erreur : ce sont des apprentissages. Critiquer constructivement afin d'aider les autres à cheminer dans l'élaboration de notre projet. Se rapporter à nos priorités de vie pour communiquer plus clairement ce qu'on désire.

VOLET ÉCONOMIQUE

Pour un aperçu des besoins – financiers, matériels, humains – liés au projet, se référer à la matrice de projet.

Système monétaire alternatif complémentaire :

L'Amarrée n'adoptera aucun système monétaire alternatif complémentaire. Le fait de devoir sortir de sa poche son portefeuille à chaque instant provoque à chaque fois un calcul de la valeur de l'échange. Cela mine le tissu communautaire et vient immédiatement quantifier la valeur de chaque chose et de chacune des personnes. Au contraire, les échanges implicites et non comptabilisés traversant la communauté participent au renforcement de la confiance mutuelle. De plus, la structure monétaire alternative demande une certaine infrastructure qui garantit la valeur du système monétaire et assure la fluidité de son fonctionnement. Cette infrastructure exige du temps et de l'argent pour la créer et la maintenir. Ces efforts seront mieux alloués dans les autres activités de la communauté. Un tel système nous intéresse pour installer une monnaie locale dans une communauté plus large: le village d'accueil voir dans toute une région afin de conserver la richesse sur le territoire. Ce sera exploré à mesure que la communauté s'ancre dans la région. L'implantation se fera en partenariat avec les administrations locales.

Aspects légaux et gestion :

- Nous sommes contraints de respecter le code du bâtiment ce qui pose certaines questions. Sera-t-il possible de construire une toilette compost (le code est en révision)? Sommes-nous obligé.e.s de creuser un puits? Pouvons-nous plutôt recevoir l'eau par gravité? Si nous avons une toilette compost et de l'eau par gravité, pouvons nous traiter les eaux grises dans une serre connexe et ainsi être dispensé de poser une fausse sceptique et un champ d'épuration?
- Quelle est la largeur minimale du chemin d'accès pour les pompiers?
- Sommes-nous obligé.e.s d'être connecté à Hydro-Québec pour assurer nos bâtiments?
- Que prévoit le Règlement municipal pour les incendies: taille minimale de la largeur de la façade du terrain.
- Quels sont les règlements municipaux de construction: la taille des bâtiments, nombre d'étage, apparence, Matériaux?

Les règlements de propriété de la terre.

Idéalement, nous concevons une coopérative à but non lucratif qui possède l'ensemble des bâtiments. Les gens la financent à même une mise de fonds initiale au moment de l'installation. Ensuite, les gens payent un loyer à la hauteur de l'hypothèque et du fonds de réserve pour l'entretien des bâtiments et de la mise de fonds. La partie "mise de fond" sera mise de côté dans le cas où une personne veut quitter et reprendre son investissement. Elle reçoit alors la partie mise de côté proportionnelle au temps écoulé depuis le début de l'hypothèque et non pas le montant total tiré de la cagnotte "mise de fonds". Cette disposition vise à ne pas désavantager une personne qui partirait juste après une autre, et que la première ait tout retiré et qu'elle doive alors attendre son tour. Sans compter la 3e personne qui devrait alors attendre encore plus longtemps. Ainsi, la personne repart avec une proportionnelle du temps écoulé et recevra le reste, avec un intérêt équivalent à l'IPC, calculé et versé mensuellement, pour le temps de l'hypothèque restant. Le montant "mise de fond" progressivement remboursé pourra être réinvesti par leur détenteur dans d'autres projets de la communauté si les personnes le désirent. Cette nouvelle hypothèque servira alors de nouveau début pour la réserve en cas de départ de la personne membre qui a participé à une nouvelle mise de fonds.

La terre, les bâtiments collectifs et les habitations seront séparés des différentes entreprises. Ainsi, leurs destinées seront distinctes. La faillite d'une entreprise ne pourra donc pas mettre en danger la poursuite du projet collectif.

Les héritages pourront être prêtés à la communauté sur la même base que la mise de fonds initiale. Bien entendu, les dons seront acceptés et serviront au développement de la communauté.

Les salaires

Les salaires générés à l'extérieur de la communauté sont collectivisés à la hauteur de 80% de leur valeur nette. Ainsi, une personne qui reçoit 100 000\$ net gardera 20000\$ tandis que celle qui ne fait que 20000 gardera 4000, ce qui permet aux gens qui reçoivent davantage de participer plus à la communauté, mais aussi d'en profiter plus. De plus, l'ensemble est logé, nourri et transporté par la communauté. Nous voulons dépasser le seul partage des dépenses de l'AmarréE sans pour autant qu'une personne travaillant plus qu'une autre ne puisse en bénéficier de son labeur.

Des éléments essentiels de la gestion du territoire à prendre en considération dans notre projet.

- Les cours d'eau (ministère de l'Environnement) qui impliquent des ponts pour être traversés et des zones riveraines qui ne peuvent être construites ou coupées.
- Le zonage du terrain et des bâtiments existants (commercial, agricole, résidentiel (blanc) qui peut limiter la croissance subséquente du projet.
- Ne pas compétitionner trop directement les commerces de la région.
- Tisser des liens avec le village d'accueil.

Des projets de loi que nous proposerions à la MRC ou au gouvernement provincial qui encouragerait la mise sur pied de nouvelles initiatives écocommunautaires.

- Un zonage écovillage provincial qui protège une partie du territoire agricole, convertit une partie de la terre achetée en zonage blanc pour construire des habitations avec des normes plus permissives que celles de la municipalité (taille des bâtiments, matériaux utilisés, provenance, aménagement du territoire, impossibilité de vendre, etc.).
- Avoir accès à un appui légal gratuit : professionnel.le.s de la MRS accessibles pour aider à structurer le projet.
- Un soutien financier aux projets écocommunautaires.
- Assistance légale de la MRC pour changer le zonage du territoire et convertir "blanc" certaines parties : assistances dans les interactions avec les municipalités et la CPTAQ

Marketing en ligne

Pour élargir notre communauté au-delà de ses frontières physiques, nous comptons assurer une présence en ligne. La première étape sera la construction d'un site web simple pour présenter notre projet. Ensuite, nous devons créer un compte mailchimp pour nos lettres mensuelles et les messages d'explication de notre mouvement aux gens qui joignent notre liste de diffusion. En troisième lieu viennent les comptes de médias sociaux: Google+, Facebook (& instagram). Finalement, créer un compte buffer.com pour linkedin, twitter et google+ qui permet d'être plus efficace dans l'alimentation des différents fils de médias sociaux à l'exception de Facebook. Nous contons une histoire. À chaque fois, pour accrocher les gens, il faut leur donner la raison qui peut leur permettre de s'intéresser à notre projet. Ainsi, on débute avec le "pourquoi" de notre projet. Ensuite, on explique le "quoi" et puis le "comment" nous comptons y arriver et terminons avec ce que peuvent faire les gens en ce moment pour participer à la communauté.

VOLET CULTUREL/SPIRITUEL

Nous désirons supporter la connexion avec la Nature dans notre projet :

Pour ce faire, nos bâtiments seront en harmonie avec la nature. La simplicité du design amenuise l'impact écologique en réduisant la consommation. Le chanvre, le bois, le sable et la chaux sont des matériaux biodégradables. Utiliser un système d'eau par gravité minimise le besoin de pompes. Positionner nos fenêtres vers le sud pour profiter au maximum de l'ensoleillement réduit les besoins de chauffage actif. Notre production agricole biologique participera à la régénération des sols. Suivre le cycle des saisons dans la production maraîchère accentue cette connexion avec la nature.

Afin d'harmoniser notre équipe, certaines fêtes, célébrations et activités auront lieu :

Nous célébrerons le changement des saisons. Ce sera le moment de se retrouver entre nous. Nous pourrons alors parler des événements à venir, faire un retour sur la saison passée et prendre le temps de fêter ensemble. Pour accentuer la cohésion de l'équipe, nous favorisons des rassemblements intimes où l'échange autour d'un feu ou d'un foyer permet de parler de nous et du projet de manière informelle. Ces activités auront généralement lieu avec des ateliers qui travaillent la confiance interpersonnelle. Ça nous force à sortir de nos statuts respectifs et à harmoniser nos relations. En outre, ils accroissent notre confiance en nous et dans les autres membres de la communauté. Nous célébrerons spécifiquement l'abondance de la terre au moment de la fête des récoltes. Nous organiserons des micros ouverts pour que tous les membres de la communauté puissent partager ce dont ils et elles ont envie. Certaines soirées de cinéma nous permettront de nous retrouver. Nous souhaitons aussi qu'il y ait des moments récurrents, aux semaines ou au mois pour transmettre nos connaissances au reste de l'écovillage. Il y aura un repas quotidien, en semaine, le midi, servi à l'ensemble de la communauté avec un temps d'une heure à une heure trente pour permettre aux gens de partager du temps. Des "bees" de travail seront organisés pour avancer collectivement certaines tâches dans l'écovillage. Bien entendu, la pratique du sport permettra de conserver un corps sain et de tisser des liens avec les autres membres du groupe.

Certains éléments nous aident à donner le meilleur de nous-mêmes :

Un environnement non compétitif aide à donner le meilleur de soi et favorise une ouverture pour les idées de chacun.e. Nous valoriserons les différentes tâches dans la communauté et rappellerons régulièrement le sens de celles-ci pour favoriser la reconnaissance: chaque individu faisant partie de la collectivité est aussi important l'un que l'autre. Nous nous entendons pour laisser les choses et les lieux plus propre et en meilleur état qu'on les a initialement pris. Finalement, nous portons une attention particulière à ce qui est collectif.

Le rôle des arts dans notre projet :

La présence des arts sert à extérioriser les émotions, se détendre et inspirer les autres. La pratique artistique libère et unifie les gens autour d'une réalisation. L'art est valorisé dans notre communauté, notamment à travers la création d'oeuvres artisanales et leur vente. Jouer de la musique et chanter ensemble autour d'une guitare ou d'un piano servira de moment de détente, de joie et de partage à l'écovillage.

Nos engagements principaux des un.e.s aux autres vis-à-vis la réalisation de notre projet :

Nous nous engageons à bien communiquer, avec le coeur, en respectant la diversité des opinions. Nous désirons clarifier les besoins de chacun.e et trouver les points de convergences. Nous tenons à nous respecter, à respecter nos limites et celles des autres. Devant la nouveauté, nous adopterons la philosophie du "safe enough to try", c'est-à-dire que si un projet nous intéresse, qu'il est bien préparé et qu'il bénéficiera à l'écovillage, nous irons de l'avant. Des rétroactions pour réajuster le tir seront faites ensuite si nécessaire.

Notre projet partagera ses valeurs avec son entourage :

Opter pour un mode de vie alternatif repose sur des valeurs différentes. Au lieu de la performance, du succès et de la consommation, nous prônons la force de la coopération à travers un mode de vie holistique.

Pour véhiculer ces valeurs, nous recourrons au théâtre avec la caravane de l'écovillage qui sillonnera le Québec. Nous organiserons des activités de financement pour la municipalité. Des potlachs où les gens des environs seront invités à l'écovillage permettront de partager nos valeurs et d'inviter les gens sur notre terrain. Nous offrirons des cours de danse, de yoga et de musique au village: des activités liées plus directement au mode de vie holistique. Notre participation aux journaux municipaux et régionaux servira à donner des nouvelles de notre projet, démontrer sa viabilité et bâtir des ponts avec le milieu. Finalement, nous établirons des échanges avec des gens qui viennent en stage dans notre projet et nous irons ensuite dans les leurs pour partager nos connaissances réciproques.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

Plusieurs déchets sont aussi des ressources à d'autres endroits du projet :

Voir la carte de la gestion de nos ressources.

Plusieurs aspects sociaux, culturels/spirituels et économiques) nous aide à vivre de façon plus écologique :

Social: Avoir un repas collectif par jour. Cela réduit les pertes en nourriture à travers une meilleure gestion des quantités, des restes, et des fruits et légumes sur le point de se gâter. Accueillir des stagiaires dans un lieu où l'écologie est importante permet de les sensibiliser à ce mode de vie. Nous encourageons les échanges avec d'autres agriculteurs biologiques du coin pour favoriser la convivialité et la solidarité au lieu de devenir compétiteurs.

Culturel: Faire du théâtre engagé à l'extérieur permet de communiquer au monde nos valeurs écologiques et durables. Prendre le temps de dire merci et de reconnaître la complexité et la magnificence de la nature avant les repas - et à tout autre moment de la journée jugé opportun - réaffirme le sens de notre mode de vie écologique.

Économie: Vendre des légumes locaux et biologiques participe à élargir l'offre de légumes biologiques et locaux, en plus de participer à la régénération des sols. Acheter une partie de nos denrées en groupes d'achats qui limite l'emballage et réduit les transports. Si ces achats sont faits avec d'autres ami-e-s des alentours, l'effet s'amplifie. Le partage des voitures (dont une partie électrique), des équipements et des outils agricoles réduit la consommation de tou.te.s les membres de l'écovillage.

Dans l'AmarréE, nous cultiveront fruits et légumes :

Nous aurons une production maraîchère pour les fruits, légumes et légumineuses avec un minimum d'équipement agricole. Nous favoriserons des techniques peu intrusives et une faible mécanisation autant que possible, sans sacrifier le 3e principe de la permaculture: obtenir une production. Nous chercherons l'équilibre dans la production maraîchère. Par ailleurs, nous aurons un aménagement permaculturel permanent 100% comestible avec des plantes médicinales et comestibles, des baies et des fruits rustiques du Québec. Dans notre approvisionnement, nous favoriserons le biologique et le local.

Nous utiliserons les 12 principes de la permaculture :

La permaculture est un ensemble d'outils utiles pour orienter nos décisions. Nous apprécions ces principes qui favorisent une vision d'ensemble en combinant trois éléments: 1) prendre soin de la terre, 2) prendre soin des humain.e.s, et 3) partager équitablement. Ces trois éléments se divisent en 12 principes:

- 1) Observer et interagir. La beauté est dans les yeux de celui qui regarde.
- 2) Collecter et stocker l'énergie. Faites les foins tant qu'il fait beau.
- 3) Obtenir une production. On ne peut pas travailler l'estomac vide.
- 4) Appliquer l'autorégulation et accepter les rétroactions. Les fautes des pères rejailliront sur les enfants jusqu'à la septième génération.
- 5) Utiliser et valoriser les ressources et les services renouvelables. Laissons faire la nature.
- 6) Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Pas de gaspillage, pas de manque. Un point à temps en vaut cent.
- 7) Partir des structures d'ensemble aux détails. C'est l'arbre qui cache la forêt.
- 8) Intégrer plutôt que séparer. Plus on est nombreux, moins le travail est dur

- 9) Utiliser des solutions à de petites échelles et avec patience. Plus on est grand, et plus on tombe de haut. Rien ne sert de courir, il faut partir à point.
- 10) Utiliser et valoriser la diversité. Ne mettez pas tous vos oeufs dans le même panier.
- 11) Utiliser les interfaces (ex. lisières) et valoriser les éléments en bordure (en zone marginale). La bonne route n'est pas toujours la plus fréquentée.
- 12) Utiliser le changement et y réagir, avec créativité. La vision ne consiste pas à voir les choses comme elles sont, mais comme elles seront.

Nous supporterons la protection de la forêt par différentes mesures :

Nous chercherons à accroître la biodiversité en augmentant le nombre d'espèces sur le domaine. Nous aurons une pépinière pour partir les jeunes arbres avant de les replanter dans les deux ans suivant leur germination, au printemps, pour favoriser la reprise. Les arbres seront plantés en respectant leur habitat et la progression naturelle de la nature - utiliser des arbres pionniers ou ceux qui boivent les milieux humides avant d'ensuite implanter d'autres espèces. Planter au printemps est plus facile. La compétition des espèces pionnières contribue à donner une bonne structure aux arbres à croissance lente et réduit le soin qu'on doit leur prodiguer. Nous encouragerons cette saine compétition. Nous éviterons aussi les lignes de plantations, inesthétiques et pas naturelles. Au moment de prélever des arbres, nous procéderons par coupe sélective en visant à garder une diversité dans la taille et dans les espèces en sachant que celles pionnières et naines ne seront jamais une compétition pour les autres, et qu'ont n'a pas à les déboiser. Nous favoriserons le retour à la forêt ancestrale par le respect des essences indigènes en privilégiant les feuillus sur les conifères pour conserver un sol au pH équilibré. Bref, la protection de la forêt se déroule sur une pensée à très long terme où les actions que nous poserons de notre vivant ne bénéficieront probablement qu'aux générations suivantes qui vivront sur le domaine. La clef est la diversité.

Quelques éléments importants que l'AmarrÉE prendra en compte lors de la construction des bâtiments :

Considérant le climat du Québec, les deux principaux éléments à prendre en considération dans un bâtiment sont une bonne isolation et la valorisation du chauffage solaire passif en positionnant la moitié des fenêtres sur la face sud et en utilisant des verres plus performants pour les autres façades. Puisque nous sommes au Québec et que l'électricité provient de ressources renouvelables, nous n'utiliserons pas de panneaux solaires si nous pouvons nous raccorder au réseau. Les habitations seront néanmoins construites en préparant leur pose et un plan d'installation (batteries, panneaux, quantités, autres équipements) sera réalisé au cas où nous changions d'idée. Pour le chauffage, nous recourons aux foyers de masse dans le centre communautaire. Les autres bâtiments utiliseront le "rocket stove" ou le plancher radiant, plus abordable et aussi confortable, mais moins "chaleureux" dans l'atmosphère qu'ils génèrent.

En construisant en chanvre, l'ensemble des matériaux utilisés, à l'exception de la fondation (ciment) et du vitrage, sont biodégradables. De plus, cette méthode de construction dure très longtemps si elle est entretenue et nécessite peu de nouveaux matériaux par la suite. Finalement, le chanvre et la chaux entreposent le gaz carbonique par réaction chimique de calcification. La maison devient donc un puits de carbone.

Les prochaines étapes du projet :

- 1) Identifier les limites (non négociable): drogue, alcool, cigarette, autre.
- 2) Créer des stratégies et le processus pour passer à l'action:
 - a. **Étape 1:** Faire le tour des gens intéressés autour de nous, confirmer leur intérêt à fonder une communauté.
 - b. **Étape 2:** Trouver ou acheter un terrain (et avoir le financement).
 - c. **Étape 3:** Préciser le plan d'installation (utilisation des bâtiments sur place, planification de l'installation du cadre bâti et prise en compte des contraintes légales du territoire dans le développement du terrain.)
 - d. **Étape 4:** Installer les projets qui vont générer des revenus.
 - e. **Étape 5:** poursuivre l'installation.
- 3) Identifier les obstacles potentiels : Financier, le nombre de gens intéressés, la taille du terrain et la taille maximale qu'on peut atteindre en fonction de la superficie du terrain.
- 4) Identifier les systèmes de support : Nos forces : en construction, en design de bâtiments écologiques, en organisation. Terrains d'ami-e-s disponibles. Nous irons chercher des expertises pour combler nos lacunes: analyse des sols, comptabilité, notaire, avocat, aménagement forestier.